



Bruxelles, le 15 mai 2017
(OR. fr)

Dossier interinstitutionnel:
2013/0306 (COD)

8714/1/17
REV 1 COR 1

CODEC 702
EF 87
ECOFIN 323

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les fonds monétaires (**première lecture**)
- Adoption de l'acte législatif

A la page 1 du document ST 8714/1/17 REV 1, le point 2 doit se lire comme suit:

2. Le Comité économique et social a rendu son avis le 10 décembre 2013 ¹. La Banque centrale européenne a rendu son avis le 21 mai 2014 ².

¹ JO C 170 du 5.6.2014, p. 50.

² JO C 255 du 6.8.2014, p. 3.